



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Points de vue de Canadiens et utilisation de produits de santé naturels, de médicaments sans ordonnance et de produits de santé contenant du cannabidiol

Résumé

Préparé à l'intention de Santé Canada

Nom de la firme de recherche : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Numéro de contrat : CW2333896

Valeur du contrat : 80 704,60 \$

Date d'attribution des services : 16 août 2023

Date de livraison des services : 27 février 2024

Numéro d'enregistrement : ROP 059-23

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca.

This report is also available in English

Canada

Points de vue de Canadiens et utilisation de produits de santé naturels, de médicaments sans ordonnance et de produits de santé contenant du cannabidiol

Résumé

Préparé pour Santé Canada

Nom du fournisseur : **LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.**

Date : Février 2024

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par les Associés de recherche EKOS Inc. pour le compte de Santé Canada. L'étude de recherche a été menée auprès de 2 575 Canadiens et Canadiennes pendant le mois de décembre 2023.

This publication is also available in English under the title: *Canadians' Views and Use of Natural Health Products, Non-Prescription Drugs and Health Products Containing Cannabidiol*.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales. Pour toute autre utilisation, veuillez obtenir au préalable une permission écrite de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à :

hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca ou à :

Santé Canada, CPAB
200 Promenade Eglantine, Pré Tunney
Édifice Jeanne Mance, AL 1915C
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Numéro de catalogue : H14-599/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-71471-4

Publications connexes (numéro d'enregistrement : ROP 059-23)

Numéro de catalogue : H14-599/2024E-PDF (English Report)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-71470-7

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2024

TABLES DES MATIÈRES

Sommaire	4
A. Contexte et objectifs	4
B. Méthodologie	5
C. Principales constatations	5
D. Note aux lecteurs	7
E. Certification de neutralité politique	9

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Direction des produits de santé naturels et sans ordonnance (DPSNSO) de Santé Canada a commandé ce sondage en ligne à l'intention de consommateurs canadiens afin d'évaluer leurs connaissances, leurs attitudes, leur niveau de sensibilisation et leurs comportements en lien avec les produits d'autosoins, plus particulièrement avec les produits de santé naturels (PSN), les médicaments vendus sans ordonnance (MVSO) et les produits de santé contenant du cannabidiol (PSCC).

Il existe un éventail de produits d'autosoins commercialisés auprès des Canadiens qui sont disponibles indépendamment de l'obtention de conseils d'un professionnel de la santé ou d'une ordonnance. Bien que certains PSN et MVSO aient des profils de risque semblables, ils sont réglementés différemment et les consommateurs peuvent percevoir leurs risques différemment.

Dans son Cadre d'autosoins, Santé Canada est en train de revoir et de mettre à jour l'approche de réglementation sur les produits d'autosoins. Santé Canada travaille à l'élaboration d'une approche fondée sur le risque en matière de surveillance réglementaire pour tous les produits d'autosoins, et la recherche actuelle appuiera les futures politiques et approches réglementaires relatives aux PSN et aux MVSO.

La *Loi sur le cannabis de 2018* permet la vente de cannabis à des fins récréatives tout en maintenant l'accès au cannabis à des fins médicales et aux médicaments d'ordonnance contenant du cannabis. À l'heure actuelle, la seule voie légitime vers le marché des PSCC est un médicament sur ordonnance. Toutefois, des PSCC illicites sans ordonnance sont disponibles en magasin et en ligne, ce qui amène des Canadiens à acheter ces produits non réglementés pour traiter des maladies. L'approche réglementaire proposée pour les PSCC s'appuiera sur les recommandations du Comité consultatif scientifique sur les produits de santé contenant du cannabis, et permettra l'accès sans ordonnance à des PSCC sûrs, efficaces et de haute qualité.

Les objectifs de cette recherche sont de recueillir des données sur le niveau actuel de connaissances, sur les attitudes, sur le niveau de sensibilisation et sur les comportements des consommateurs canadiens à l'égard des produits d'autosoins, et d'utiliser ces données pour orienter les politiques et les approches réglementaires en ce qui concerne les PSN, les MVSO et les PSCC.

B. MÉTHODOLOGIE

Le sondage a été mené du 5 au 19 décembre 2023 auprès de 2 575 Canadiens et Canadiennes âgés de 18 ans et plus. Cet échantillon probabiliste recruté de façon aléatoire présente une marge d'erreur de +/-1,9 %. La marge d'erreur des segments clés de chaque échantillon oscille entre +/- 5 % et +/- 10 %. La source de l'échantillon est un panel Probit interne de Canadiens sélectionnés au hasard. Par conséquent, les résultats peuvent être extrapolés à la population de Canadiens âgés de 18 ans ou plus. Il était possible de répondre au questionnaire du sondage en ligne (85 %) ou au téléphone (15 %) dans les deux langues officielles. En moyenne, le sondage durait 13 minutes en ligne et de 18 minutes au téléphone. Le taux de réponse global à l'enquête a été de 12 %. L'annexe A présente de plus amples détails sur la méthodologie du sondage.

C. PRINCIPALES CONSTATATIONS

Utilisation de PSN et de MVSO

- Une fois une définition présentée, 73 % et 65 % des répondants du sondage disent utiliser des PSN et des MVSO, respectivement. L'utilisation est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes.
- Parmi les utilisateurs de PSN, 57 % déclarent en utiliser de façon quotidienne, alors que cette proportion est de 31 % chez les utilisateurs de MVSO. Pour les deux types de produits, la fréquence d'utilisation est plus élevée chez les répondants âgés de plus de 55 ans.
- Un peu plus de la moitié des Canadiens, dont 65 % des utilisateurs de produits, estime posséder les renseignements dont elle a besoin sur les MVSO en ce qui concerne les avantages et les risques. En revanche, 36 % des Canadiens, dont 43 % des utilisateurs de produits, estiment avoir les renseignements dont ils ont besoin sur les avantages et les risques des PSN.
- En ce qui concerne le lieu où les consommateurs achètent le plus souvent ces produits, 73 % des répondants du sondage affirment que les pharmacies sont l'endroit où il est le plus probable qu'ils achètent des MVSO. Cette proportion est de 49 % dans le cas des PSN. Les épiceries et les grands magasins sont également des lieux communs pour un Canadien sur trois lorsqu'il est question de PSN et de MVSO. Les magasins spécialisés dans les aliments naturels ou les produits de santé naturels sont utilisés par 27 % pour l'achat de PSN.

Perceptions au sujet de l'innocuité des PSN

- Trois Canadiens sur quatre (73 %) estiment que les fabricants de PSN sont responsables de l'innocuité du produit. Un peu plus de la moitié (53 %) estime que Santé Canada est responsable de l'innocuité des PSN.
- Le tiers (34 %) est d'avis que les allégations relatives aux effets sur la santé du produit doivent être vraies si elles figurent sur l'étiquette, bien que 43 % ne soient pas d'accord avec cette affirmation. Seule une personne sur cinq (19 %) croit qu'un produit naturel est plus sécuritaire parce qu'il est fabriqué avec des ingrédients naturels, alors que la moitié des Canadiens (49 %) ne sont pas d'accord.
- Alors que 31 % des Canadiens se disent confiants aux PSN, 26 % ont estimé que leur confiance était faible (et 40 % se disent moyennement confiant). La confiance est plus élevée chez les utilisateurs de ces produits (37 %).

Étiquettes de PSN et de MVSO

- La plupart des Canadiens consultent les étiquettes des PSN ou des MVSO pour connaître le mode d'emploi, y compris la posologie (82 %). Deux personnes sur trois (68-69 %) recherchent également des allégations relatives à la santé et des mises en garde concernant le produit. Les ingrédients médicinaux et non médicinaux intéressent également 61 % et 47 % des répondants respectivement, tandis que d'autres renseignements, comme des renseignements concernant l'entreposage sont recherchés par 42 % des personnes interrogées.
- Parmi les 84 % des Canadiens ayant accès à des données sur un appareil mobile, 25 % déclarent qu'ils seraient susceptibles d'utiliser un code QR pour accéder aux renseignements se trouvant sur l'étiquette d'un produit en magasin avant de faire un achat. Vingt-trois pour cent affirment qu'ils seraient moyennement susceptibles de le faire, mais la moitié dit qu'elle serait peu encline. Cette proportion passe à 61 % chez les 65 ans et plus.
- La raison que les répondants évoquent le plus souvent pour expliquer ne pas utiliser un code QR en magasin est que cela prend trop de temps (42 % des personnes qui ne souhaitent pas le faire) et qu'ils ne veulent pas utiliser leur téléphone en magasin (20 %), alors que trois personnes sur dix croient qu'il est trop compliqué de consulter de l'information en ligne (17 %) ou qu'elles ne savent pas comment utiliser un code QR (13 %).

Réaction indésirable aux PSN et aux MVSO

- Un peu moins d'un Canadien sur dix déclare avoir eu une réaction indésirable après avoir utilisé un MVSO (9 %) ou un PSN (8 %). Parmi ceux qui en ont eu une, un peu plus de la moitié affirme ne pas l'avoir signalée (53 % de ceux ayant eu une réaction à un MVSO et 60 % de ceux dont l'effet est lié à un PSN). Les professionnels de la santé sont les personnes-ressources à qui les Canadiens ont le plus tendance à signaler des effets indésirables (35 % pour les MVSO et 20 % pour les PSN).

Produits de santé contenant du cannabidiol (CBD)

- Si des produits de santé contenant du CBD étaient vendus sans ordonnance, la moitié des Canadiens (49 %) seraient susceptibles (29 %) ou moyennement susceptibles (20 %) d'en acheter. Quarante-six pour cent déclarent qu'il serait peu probable qu'ils achètent un produit de santé contenant du CBD.
- Les pharmacies (82 %), suivies des détaillants de cannabis autorisés (50 %), sont les endroits privilégiés pour acheter des produits de santé contenant du CBD. Environ une personne sur trois préférerait en acheter dans un magasin d'aliments naturels (36 %), ou encore dans une épicerie ou un grand magasin (31 %).

D. NOTE AUX LECTEURS

Les sections ci-dessous contiennent les résultats détaillés de l'étude. Les résultats globaux sont présentés dans la section principale du rapport et sont normalement appuyés par un graphique ou une présentation tabulaire des résultats. Des textes à puces sont également utilisés pour mettre en évidence des différences statistiques importantes entre des sous-groupes de répondants. Si aucune différence n'est soulignée dans le rapport, cela signifie que la différence n'est, statistiquement parlant, pas significative¹ par rapport aux résultats globaux ou qu'il est considérée comme trop petite pour être digne de mention.

Les résultats pour la proportion de répondants de l'échantillon qui ont répondu « je ne sais pas » ou qui n'ont pas fourni une réponse peuvent ne pas être indiqués dans la représentation graphique des résultats dans tous les cas, particulièrement lorsqu'ils ne sont pas appréciables (p. ex., 10 % ou moins). Aussi, il est possible que les résultats ne donnent pas cent pour cent en raison des arrondissements. Le questionnaire de l'enquête se trouve à l'annexe B.

Certaines définitions étaient fournies aux répondants du sondage, notamment les suivantes :

Produits de santé naturels (PSN) : Ces produits sont fabriqués à partir d'ingrédients naturels utilisés pour rétablir ou maintenir la santé et peuvent être achetés sans ordonnance au Canada. Des exemples de produits de santé naturels sont les vitamines/les suppléments, les minéraux, les produits probiotiques, les remèdes à base de plantes médicinales, les produits homéopathiques et les produits de médecine traditionnelle, comme la médecine chinoise ou la médecine ayurvédique, et la médecine traditionnelle à base de plantes. En outre, certains dentifrices et désinfectants pour les mains peuvent également être classés comme des PSN.

¹ Dans la mesure du possible, un test du chi carré et un test T standard ont été mis en application. Les différences notées étaient importantes à une proportion de 95 pour cent.

Médicaments vendus sans ordonnance (MVSO) : Ces produits sont également appelés médicaments en vente libre, sont des produits de santé qui peuvent être achetés sans ordonnance d'un médecin. Par exemple, certains médicaments pour soulager la douleur (par voie orale ou topiques), des médicaments contre la toux et le rhume, et les médicaments contre les allergies.

Produits homéopathiques : Produits de santé naturels sont un type de produit fondé sur l'homéopathie, une pratique fondée sur le principe qu'une maladie et ses symptômes peuvent être guéris par un produit connu pour provoquer des symptômes similaires. Par exemple, un ingrédient comme l'Allium cepa (l'oignon commun) serait indiqué, après avoir été préparé homéopathiquement, pour soulager des symptômes comme les yeux larmoyants et les éternuements, puisqu'il peut causer ces symptômes sous sa forme non traitée. Les produits homéopathiques sont constitués de substances provenant de plantes, de minéraux et d'animaux, et se présentent sous diverses formes telles que des granules, des gouttes orales, des sirops, des crèmes et des onguents.

Médecine traditionnelle : Cette catégorie comprend la médecine traditionnelle chinoise, la médecine ayurvédique et la médecine traditionnelle à base de plantes. La médecine traditionnelle fait référence aux connaissances, techniques et pratiques se fondant sur des théories, croyances et expériences propres à diverses cultures, utilisées dans l'entretien de la santé ainsi que pour la prévention, le diagnostic, l'atténuation ou le traitement de maladies physiques et mentales.

Produits de santé contenant du cannabidiol : Il s'agit de produits de santé contenant du cannabidiol (CBD) qui sont commercialisés avec des allégations relatives à la santé visant à traiter des affections mineures semblables à celles que traitent d'autres produits de santé naturels et médicaments sans ordonnance. Ces produits ne nécessiteraient pas une ordonnance.

D'autres produits sont mentionnés dans le questionnaire se trouvant à l'annexe A.

E. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de cadre supérieur des Associés de recherche EKOS Inc., j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par : 
Susan Galley (Vice-présidente)